

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'IFTS

Il trouve son origine dans la volonté institutionnelle d'anticiper, sur le plan de la formation, les évolutions perçues dans l'environnement sociétal et dans celui du travail en particulier. Il s'inscrit dans le cadre réglementaire des différents décrets régissant les formations initiales.

1 – 1 PRINCIPES FONDAMENTAUX DES FORMATIONS

1. Développer un système ouvert de formation qualifiante mobilisant l'ensemble des ressources pertinentes par rapport au projet de formation.
2. La formation s'adresse à des personnes adultes qui se situent de droit en tant que responsables, ce qui les engage en tant qu'acteurs du processus de formation.
3. Développer une formation personnalisée s'inscrivant dans un processus collectif.
4. Le processus de formation met en œuvre les principes de l'alternance intégrative.

1 – 2 FINALITES DES FORMATIONS

Finalité 1 :

Capacité à se représenter une situation et mobiliser les ressources pertinentes pour les ajuster à l'action professionnelle.

Finalité 2 :

Susciter une réflexion et un questionnement d'ordre éthique qui favorise l'ouverture et l'engagement social du futur professionnel.

Finalité 3 :

Permettre l'acquisition de savoirs spécifiques liés à un champ d'intervention défini par le métier.

Finalité 4 :

Identifier les compétences communes aux professions sociales.

1 – 3 FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DES FORMATIONS

La formation d'Assistant de Service Social sur 3 ans en 1740 Heures d'enseignements théoriques et de 1680 Heures de stages.

Le corpus de formation est organisé en différentes thématiques pour éviter le cloisonnement des savoirs, induit par la logique des Unités de Formation.

QUATRE THEMATIQUES CONSTITUENT LE SOCLE COMMUN DES FORMATIONS DE L'IFTS

- Thématique 1 : Les sources de limitation à la participation sociale. (1^{ère} année)
- Thématique 2 : Les contextes de l'intervention sociale. (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Thématique 3 : Modalités et outils de l'intervention sociale. (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Thématique 4 : L'accompagnement dans la construction de l'identité professionnelle. (1^{ère} et 2^{ème} année)

Ces thématiques sont déclinées en modules afin de pouvoir construire des cursus personnalisés, inscrits dans un processus de formation collectif.

Les formations étant de différents niveaux et pour tenir compte des spécificités professionnelles, les modules peuvent être abordés en « grande transversalité » (assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, moniteur-éducateur, aide médico-psychologique), en « petite transversalité » (ES, ASS ou EJE), ou de manière spécifique par chaque filière de formation.

SIX CHAMPS D'ETUDE CONSTITUENT L'APPROFONDISSEMENT DDE NOTIONS ABORDEES DANS LES THEMATIQUES

Ils sont construits dans une logique d'approfondissement des apports théoriques et pratiques fondamentaux de première année.

- Ø Famille, parentalité (2^{ème} et 3^{ème} année)
- Ø Europe (2^{ème} année)
- Ø Précarité et exclusions (2^{ème} et 3^{ème} année)
- Ø Vieillesse (3^{ème} année)
- Ø Inter culturalité (3^{ème} année)
- Ø Processus de production et traitement du handicap et de la maladie (2^{ème} et 3^{ème} année)

Pour chaque champ d'étude sont travaillés en module des présentations spécifiques et détaillées des politiques sociales, des dispositifs administratifs et législatifs ainsi qu'une représentation des modes d'intervention et des services concernés.

Ces contenus sont étayés par des enseignements théoriques (psychologie, sociologie, droit, économie sociale, santé) permettant une réflexion à partir de ces références en lien avec la spécificité des problématiques rencontrées.

La formation concernant les modalités et outils d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations se poursuit dans la même visée d'approfondissement et de maîtrise des connaissances des modèles, des méthodes et des techniques d'intervention. L'accent est mis sur :

- Ø Le questionnement et le positionnement éthique et déontologique
- Ø Le diagnostic social, l'élaboration, la réalisation et l'évaluation d'un projet d'intervention inscrit dans la perspective des différents modèles en travail social
- Ø Le thème des écrits professionnels : élaboration et rédaction des notes de synthèses, enquêtes sociales, signalements, contrats.....

L'orientation pédagogique est celle de favoriser le questionnement des étudiants sur le sens de leur pratique professionnelle. Ainsi, des rencontres régulières avec des professionnels de terrain sont instaurées afin de privilégier les échanges et la réflexion sur des thèmes et des questions d'actualité (risque et responsabilités, le temps institutionnel, les paradoxes du travail social...).

1 - 4 CONTENU DES THEMATIQUES

Thématique 1 : les sources de limitation à la participation sociale

Cette thématique abordera de façon globale et différenciée, l'ensemble des sources de limitation à la participation sociale.

Elle est organisée en cinq modules :

Module 1 : Appréhender les sources de limitation à la participation sociale.

Module 2 : Identifier les différents types de sources de limitation à la participation sociale.

Module 3 : Développer une réflexion philosophique sur la démarche d'accompagnement.

Module 4 : Acquérir les connaissances de base du développement de la personne.

Module 5 : Conduire une réflexion et une recherche des liens entre les difficultés propres à une population et son environnement.

Ces modules doivent permettre d'acquérir :

- des connaissances :

Des cadres médicaux, psychopathologiques, sociologiques juridiques et économiques fixant les sources de limitation à la participation sociale.

Sur la philosophie de la démarche d'accompagnement.

Sur le développement de la personne.

- des compétences :

Être capable d'intégrer et de fédérer l'ensemble des connaissances.

Être capable de relier théorie et pratique.

Etre capable de théoriser et de construire à partir d'une pratique professionnelle et anticiper par rapport aux mouvances sociales.

Thématique 2 : les contextes de l'intervention sociale

But : Situer l'intervention sociale dans son évolution historique, sa logique d'action en se référant aux contextes idéologique, politique, démographique, économique, législatif, juridique, administratif et institutionnel.

Elle est organisée en sept modules :

Module 1 : Approche historique de l'intervention sociale.

Module 2 : Les contextes idéologiques.

Module 3 : Les politiques sociales globales.

Module 4 : Les politiques sectorielles.

Module 5 : Le cadre juridique.

Module 6 : Les dispositifs administratifs.

Module 7 : Le cadre économique et le contexte démographique.

Ces modules doivent permettre :

- D'acquérir les connaissances relatives aux contextes d'intervention sociale et à leur évolution.
- D'acquérir les capacités à faire évoluer les pratiques en fonction du contexte et de son évolution.

Une des finalités est de conduire les étudiants à s'engager dans les dimensions sociales et citoyennes de l'intervention.

Thématique 3 : modalités et outils de l'intervention sociale

Cette thématique est organisée en six modules :

Module 1 : Concepts et notions : référentiel.

Module 2 : Savoirs fondamentaux pour l'action éducative dans l'environnement collectif.

Module 3 : Modalités et outils d'interventions auprès des individus des groupes et ses organisations.

Module 4 : Elaborer un projet d'activité.

Module 5 : Les activités médiatrices.

Module 6 : Etude d'un milieu.

Objectifs visés :

- Maîtriser et utiliser les concepts et notions de base de l'intervention sociale.

- Observer et analyser les attitudes des individus, dans les groupes, le fonctionnement des groupes et des organisations.
- Intervenir auprès d'individus, de groupes et d'organisations.
- Elaborer et mettre en œuvre des projets d'action et d'intérêt collectif.
- S'approprier une technique éducative et être capable de la mettre en œuvre auprès de publics spécifiques, afin de pouvoir intervenir auprès des personnes et des groupes.

Thématique 4 : l'accompagnement dans la construction de l'identité professionnelle

But : Permettre un travail personnalisé :

- de recherche, d'analyse, et de réflexion autour de la pratique professionnelle
- de repérage des éléments nécessaires à un positionnement dans le cursus de l'alternance intégrative.

Elle est organisée en quatre modules :

Module 1 : Groupes de réflexion à partir de la pratique professionnelle ou, si possible, analyse de la pratique professionnelle.

Module 2 : Acquisition d'outils méthodologiques.

Module 3 : Suivi des actions professionnelles en situation de stage ou d'emploi.

Module 4 : Bilans et évaluations personnels.

Ces modules doivent permettre :

- la construction de l'identité professionnelle, par la mise en place d'un dispositif destiné à la réflexion autour de la pratique professionnelle, voire, si possible, d'analyse de la pratique professionnelle, dans lequel tout processus d'évaluation est exclu,
- l'utilisation des apports conceptuels et méthodologiques pour accroître la compétence professionnelle et enrichir le support de l'action professionnelle,
- la guidance du parcours personnalisé tout au long du cursus de formation.

Une rencontre trimestrielle est prévue entre l'un des responsables de la thématique et l'ensemble des formateurs concernés, par filière, pour la régulation.

1 – 5 CONTENU DES CHAMPS D'ETUDE

Champ d'étude : vieillissement

Il est organisé en 3 modules :

Module 1 : Le grand âge

Module 2 : Politique et dispositifs

Module 3 : Accompagnement social et accompagnement spécifique de la personne âgée

Ces modules doivent permettre :

- d'acquérir des repères pour ajuster l'accompagnement social à la problématique des usagers
- de se situer dans le cadre législatif et administratif des politiques de la vieillesse
- de connaître des modes de prise en charge

Champ d'étude : précarité – exclusions

Il est organisé en 3 modules :

Module 1 : Repères théoriques et dispositifs de lutte contre les exclusions

Module 2 : La précarité matérielle

Module 3 : Les modes d'intervention et les problématiques professionnelles

Ces modules doivent permettre de :

- connaître et analyser la réalité sociale, pour mieux appréhender les phénomènes d'exclusion
- savoir soutenir les familles en grande difficulté financière
- connaître les processus de surendettement
- connaître les dispositifs d'aide
- acquérir des repères pour ajuster l'accompagnement aux problématiques des usagers

Champ d'étude : processus de production et traitement du handicap

Il est organisé en 3 modules :

Module 1 : Approche de la personne en situation de handicap

Module 2 : Environnement, dispositifs et législation spécifique

Module 3 : Les modes d'intervention et l'accompagnement social des personnes

Ces modules doivent permettre d' :

- acquérir des repères pour ajuster l'accompagnement social à la problématique des usagers
- identifier les différentes prises en charge

Champ d'étude : interculturel

Il est organisé en 3 modules :

Module 1 : La diversité culturelle

Module 2 : Approche politique et juridique

Module 3 : Les modes d'intervention

Ces modules doivent permettre de :

- comprendre les enjeux et se situer dans la problématique sociale et politique de l'inter culturalité : comment sortir du dualisme idéologique : universalisme - communautarisme
- intégrer la dimension de l'inter culturalité dans les projets d'intervention sociale en prenant compte les données culturelles, la façon de penser, la relation aux institutions

Champ d'étude : précarité – exclusions

Il est organisé en 2 modules :

Module 1 : Histoire et organisation de l'Europe

Module 2 : Travail social européen

Ces modules doivent permettre d' :

- acquérir une connaissance de la construction européenne et du fonctionnement de ses instances
- aborder la question de l'exclusion sociale en Europe
- réfléchir sur des expériences européennes d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion ou victimes de handicap

1 – 6 FORMATION PRATIQUE : LES STAGES, REPARTITION SUR 3 ANS

Dans la formation préparant au diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social la durée des stages est de 12 mois, soit 1680 heures. L'alternance étant un principe majeur de la formation, les stages se dérouleront sur les 3 ans, de préférence sur 3 sites qualifiants. L'élaboration du projet pédagogique suite à la réforme étant en cours, nous préciserons ultérieurement l'organisation des stages sur le temps de formation (durée, objectifs, encadrement).